

## Compte- Rendu de la F3SCT académique du 30 09 2024

### **Présence :**

SG Cherfi, SG adjoint Beraha, infirmière Tukudiau, Médecin Scolaire Hachani, service social, Goer chef RH, correspondante handicap, DSDEN94, DSDEN 93, DSDEN77, CPA, Rachel Henry, Reynaud, assistant CPA, ISST, Rédacteur du PV. (cf page 2 du CR du 27 09 2023)

Pas de rectrice pour cette FSA...

### **Tour de table de présentation :**

Renforcement du staff départemental des Conseiller.es de Prévention Académiques (CPA), Secrétaire généraux, secrétaires généraux adjoints pour 94, 93 et 77...

Déclaration liminaire intersyndicale...

FO lit sa déclaration liminaire.

### **Ordre du jour (ODJ) :**

Point 1 : Travaux de la F3SCT

Point 2 : Rapport d'activité de l'ISST

Point 3 : Sur les préconisations médicales

Point 4 : Lycée international de Vincennes et Lycée Romain Rolland Ivry

Point 5 : Dispositif de recueil et traitement des VDHA

Point 6 : Questions diverses

-----

### **Réponses de Cherfi aux 2 déclarations liminaires :**

Aucun revirement, aucun obstacle au droit d'enquête, aucune entrave... Discrédit ? L'important est de travailler avec discernement & méthodologie, périmètre des F3SCT, savoir se coordonner sur les thèmes, les circuits de saisine, traiter plus sereinement pour éviter du stress => propose 2x 2h de formation (une formation amiante avant les vacances d'automne et l'autre après... on parle du mercredi 9 octobre).

**Tardy** (secrétaire adjoint de la F3SCT) prend le contre exemple du lycée de Savigny le temple... Et dit que la réponse de l'administration est dans un premier temps absurde puis tardive (fermeture des salles amiantées 15jours après le signalement) => mise en danger des personnels.

**Roustan** (secrétaire de la F3SCT): Définition des chefs de service... Responsable pénalement.

Liste ? Qui ?

**Cherfi** : Souhaite travailler avec les syndicats pour déterminer les chefs de services. Compte sur ses 2 moments de travail pour réguler.

**Tardy** : enquête sur les accidents de service... Selon décret les F3SCT doivent être avisées.

**Cherfi** : pour l'administration il s'agit uniquement d'une enquête administrative.

Ex : Montereau, Coulomier, Montevrain...

**Tardy** : Pas de réponse à la demande d'enquête sur Ivry (pourtant voté à l'unanimité en F3SCT) normalement délais d'un mois pour annoncer l'action. Aucune réponse de l'administration... Ni refus, ni rien.

Cheminement des PV (six PV de retard...) On ne peut pas travailler dans ces conditions.

**Cherfi** : on n'est pas en mesure d'approuver les PV à la séance suivante... Ça va changer cette année. Il y a un vrai sujet.

**Sauttreau** : Document d'exposition à l'amiante : Comment ça marche, exemple de Savigny le temple

**CPA** : Fiche d'exposition à l'amiante = On est en train de les re-rédiger et de les compléter car cela met en lien plusieurs administrations...

**Sauttreau** : Sur les avis de la CADA : (envoi de SUD à Beraha en juin) Il faut lui renvoyer... Aucune avancée.

## **Lecture de l'Avis 1**

**Avis Accidents de service. La Formation spécialisée académique demande que pour faciliter l'exercice des prérogatives opérationnelles et des missions d'analyse des risques professionnels auxquels les agents peuvent être exposés, il convient de systématiser la réalisation d'enquêtes à la suite d'accidents du travail, de service ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel conformément à l'article 64 du décret n° 2020-1427. Afin de faciliter la réalisation de ces enquêtes, les Formations spécialisées ainsi que les acteurs de prévention compétents doivent recevoir les informations relatives aux accidents de service et maladies professionnelles déclarés.**

Vote 3 abstentions FO 7 pour SUD, FSU, CGT

### **Point 1 : Travaux de la FSA (14h59) :**

#### **1.1. Approbation PV**

Vote approbation PV du 27 septembre 2023 (PV qui a plus d'un an !)

4 absentions SUD (absent à cette réunion) et FO 6 Pour FSU, CGT, UNSA

#### **1.2. Réponses aux avis de la F3SCT A des 3 et 7 juin**

Avis 08-2024 – Mesure conservatoire pour les VDHA demande de réécriture mais pas à l'ODJ.

**Cherfi** : représente ce point à la prochaine FS (la présomption d'innocence ne relève pas d'une réponse administrative...).

Avis sur la transmission des DTA. Les Chef.fes d'établissement ne savent pas ce qu'est un DTA... Refaire une lettre

Avis sur indice d'air : Combien de test recueillis ? Demande de communication des résultats des tests...

**CPA** : Nous n'avons pas les résultats des ces tests.

**Beraha** : relance administrative mais pas de poursuite judiciaire à ce niveau...

**Fouret** (référénte VDHA) Avis sur la communication des données genrées : Faire attention à la santé des femmes et pas uniquement physiologique (maternité, menstruation, ménopause), avoir une idée plus large de la santé et de l'égalité. Pas de CITIS pour endométriose... L'idée est d'élargir un peu. Aider à penser cette prévention dans tous les domaines (MGEN...).

**Cherfi, Beraha :** Nouvelle référente égalité femmes/hommes GASNOT Mélanie, elle commence demain vient d'une autre administration. Remplace Mme Ricq

Avis sur colibris : renouvellement des préconisations médicales

**Goaer :** la campagne n'est pas close mais aménagement à la marge (2 demandes/semaine). Se prépare à reformuler pour la prochaine campagne.

Avis : formateur.trices qui ne sont plus déchargé.es (concerne 21 formateurs .trices de EAFC). Evolution de l'EAFC (formations pendant les vacances).

**OS :** Impossibilité de fournir les chiffres demandés... Conséquence sur les modes de vie (notamment les collègues femmes = pas d'étude d'impact). Est-ce que vous souhaitez quand même faire des actions en ce sens ?

**Cherfi :** Étude genrée qui permettront de faire des statistiques. Pour la DAFOR beaucoup de turnover.

**Fouret :** recrutement géographique (77) pour un formateur mais évolution de l'EAFC et nouvelle plateforme... Il faut travailler sur toute l'académie de Créteil. Au rectorat pas de locaux, pas de frais de déplacement car ils sont exclus des nouveau contrats...

**Cherfi :** demandera des comptes à l'EAFC (Habituel ? Evolution ?)

**EAFC :** 100 % en dehors du face à face pédagogique (déjà volonté du ministre précédent) => Vis à vis des chef.fes la consigne est de veiller à la « continuité pédagogique ».

### **1.3. Vote des comptes-rendus des 2 visites d'établissement pour 2024-2025 :**

Lycée Blaise Cendrars à Sevran (Locaux vieillissant...)

EREA de Chaligny (77) internat (Locaux vieillissant, RPS, VDHA, VSS...)

Vote des OS: Pour unanimité soit 10.

### **1.4. Suivi visite CHSCTA Darius Milhaud au Kremlin Bicêtre (2020 janvier & octobre cause Covid). Réhabilitation, reconstruction complète car amiante.**

**CPA :** Suite à avis du CHSCTA achat par la région de 4 armoires ventilée pour les labos de science... Pas encore voté au budget mais engagement oral.

**Tardy :** le CE redit que les visites et les rapports de visite lui ont été très utiles (le confinement à aidé car plus aucun élève dans des conditions de travail et d'environnement difficiles). Rénovation incomplète (la demi-pension n'est pas refaite et reste en état) cela sera une difficulté supplémentaire à gérer pour le CE et les personnels. Plus grave avec la météo, les toits neufs de Darius Milhaud ne sont pas étanches = problème récurrent pour la région IDF.

Le bâti des fenêtres pose un problème c'est la raison pour laquelle certaines sont condamnées. Les entreprises qui travaillent pour la région ne sont pas payées (soit les entreprises font faillites soit elle ne veulent plus revenir).

## 1.5. Calendrier

- Déjà fourni à la dernière FS, ajout des dates de l'an prochain car le déménagement du rectorat est reporté.
- 1ère visite celle du Lycée Blaise Cendrars à Sevran.
- Rester sur les jours de décharge c-à-d le lundi pour la formation rectorale de 2x 2h. Formation le 9 octobre trop court... En plus c'est un mercredi.
- Inverser après midi / matin pour les F3SCT = Cherfi impossible car des réunions avec la région sont déjà en place le matin.

## Point 2 : Rapport d'activité de l'ISST, année civile 2023 (15h45)

Cédric Testa

Rappelle son indépendance. Écrit qui engage l'ISST.

Il n'était pas encore ISST confirmé car la fin de sa formation a été en décembre 2023 (année tronquée). Beaucoup de CE ne connaissent pas les procédures, problématique des CPDépartementaux qui manquaient en 2023.

Aucune formation aux assistants de préventions. Selon la Loi, les AP doivent avoir une formation et une lettre de mission !

DUERP : 50 % en dispose et 25 % sont à jour. Rarement accompagné d'un plan de prévention qui est une finalité, rarement exhaustif, rarement mis à jour. Préconisation : développer et aider les CE avec un plan de prévention.

S'est formé sur les RPS pour « être à niveau ».

Montrer que l'ISST peut accompagner les collègues...

La saisine de l'ISST peut se faire sans voie hiérarchique (140 demandes en 2024). L'ISST répond dans un délais de 48h maximum. Par exemple et pour la comparaison 113 demandes depuis septembre 2024.

Suite à saisine, réponse de l'ISST à l'agent. L'ISST reste confidentiel. Parfois cela suscite une réponse hiérarchique si cela impacte le service. Lors de l'entretien, l'agent est informé qu'il peut demander un compte rendu. A l'issue de l'entretien le CR est montré à l'agent qui le valide ou le modifie. Quand il y a accord le CR est archivé en PDF.

Thèmes : incendie, locaux, RPS, amiante, chantier en site occupé, risque chimique, co-activité.

Déjà **16 inspections** (à la demande de l'ISST)

Critères de choix : le hasard, thème national (DDFPT en 2023-2024), demande de CE ou agent, analyse des fiches RSST. Et 15 visites en 2024-2025.

**Roustan** : décalage entre problème et traitement du problème. Ex EDT à Noisy le Grand, Flora Tristan => Où est la prévention ? Fallait-il distribuer des EDT impossibles à tenir ?

Stop discrin ne doit pas qu'être une chambre d'enregistrement...

5 fibres d'amiante pour se retirer du danger c'est trop tard... Réglementaire mais dangereux.

ISST : Amiante = code de santé publique, code de l'environnement.

Constat => mesure d'empoussièremment => si plus 5 fibres alors score de « 1,2 ou 3 » (avec « 3 » élimination du risque).

DGI : travail du rectorat on en débâtera en « formation » 2x2h.

Je n'ai pas été sollicité sur le thème de « l'inclusion scolaire »

DUERP : le CE est responsable mais pas uniquement (l'élaboration du DUERP n'incombe pas qu'au seul chef d'établissement). La responsabilité civile et pénale est une chose mais le DUERP doit être collectif. Ne pas se dédouaner... Temps de formation des personnels aux risques ?

La formation des élèves est de la responsabilité de l'EN ainsi que celle des enseignant.es (Dualité de l'EN) => PSC1 et SST pour élèves lycéens [Dafpic et SG sont d'accord] afin de remonter des données fiables et régulières au ministère.

Ne dit pas qu'il y a augmentation des RPS fin 2023.

Tardy : que se passe-t-il si vos préconisations ne sont pas suivi d'effet ? Radioactivité ?

ISST, 1<sup>er</sup> rôle : rappeler la législation. Les textes contraignent l'ISST, n'interférera pas avec la politique académique. Reste indépendant. Restera légaliste.

Retrait de produit radioactif (CRAB). Quatre traités en 2022 et deux produits découvert sen lycée par la suite. A fait retirr par la région (avec le CPA) en 2023.

Sautreau : Est-ce que ces formations ne seraient pas boudé.e par la profession car pendant les vacances scolaires ?

ISST : il existe une dizaine de formation SST qui ne se font sur le temps scolaire et qui sont annulées faute de candidats. L'ISST était formateur SST il y a trois ans ! Connaît bien les plaquettes et les stages SST.

### **Point 3 : Sur les préconisations médicales (16h45)**

**Goaer** : au 17 septembre

341 demandes colibris

138 sont accordés

203 situations sous réserves car attend les avis des CE.

Au 30 septembre

276 accords

15 situations en attente

4 situations ou les préconisations ne sont pas respectées.

24 situations avec un accord partiel.

Demande d'aménagements quel que soit le profil (pas forcément RQTH). Aménagements selon le code de l'éducation. Avis de la médecine du travail et des CE. Colibris a fait gagner du temps pour ensuite vœux des CE.

**OS** : Quels moyens vous avez si CE récalcitrant ? Dialogue avec CE. Au cas par cas. Pas de préconisation médicale pour les agents qui ont des enfants en situation de handicap. Cela reste pour la personne elle même.

« Nécessité de service », réponse en lère intention, le rectorat demande les raisons aux CE et regarde l'EDT pour se rendre compte de la « nécessité de service ».

**Henry** : on soumettra les chiffres et les documents à la FSA

**Procédure** Agent fait demande sur colibris – Médecin de prévention donne un avis - CE donne un avis - Rectorat valide - (le rectorat peut revenir vers CE pour voir le blocage et le résoudre).

Attention de ne pas confondre « nécessité de service et locaux non adaptés au handicap »...

Colibris toujours actif pour titulaire mais pas pour les enseignants contractuel.les qui doivent se retourner vers la médecine de prévention...

Pas d'aménagements pour les ATSS car pas de réglementation, mais médecins attentifs voire avec la DPAERH qui peut aider les situations.

Information sur la demande : circulaire sur le bulletin académique (isole certain agents qui n'ont pas accès au numérique).

**Cherfi** : Double par un envoi papier, pour les agents concernés, pour les demande de préconisation car touche à la vie du personnel.

OS étonnés car Loi de 2023 qui donne toutes facilités aux parents d'enfants handicapés... Apparemment cette loi est ignorée des codes administratifs.

**Avis 2 :**

**La Formation spécialisée académique rappelle que l'administration est tenue de tout mettre en œuvre pour l'application des préconisations médicales. Dans le cas de personnels RQTH, la notion de « nécessité de service » ne peut dispenser l'administration de l'application de ces préconisations comme le rappelle la décision 2022-145 du 28 juillet 2022 de la Défenseure des droits. Afin d'éviter que le Rectorat de Créteil ne soit l'objet de plaintes pour discriminations en raison du handicap, la Formation spécialisée académique demande que le service des ressources humaines ne valide plus, sans une enquête approfondie et la consultation de la Formation spécialisée, les refus de mise en œuvre de préconisations pour les personnels RQTH, conformément à l'article 70 du décret 2020-1427.**

**Vote** : Pour à l'unanimité (10)

#### **Point 4 : Lycée de Vincennes et Lycée Romain Roland Ivry (17h15)**

**Vincennes** : Sébastien Very DSDEN94, Carole Dubarle Meyer

Pollution des sols par solvant chloré qui avait retardé l'ouverture due a l'émission de gaz (principe de précaution).

Rencontre entre Sébastien Very, Olivier Lanez (Directeur Académique Adjoint des Services de l'Education Nationale) et David Réa (CE) du lycée.

**Carole Dubarle Meyer** : Résultats de l'analyse de l'air « plutôt bons ».

**SUD** : Le problème était couplé avec le chauffage...

**Cherfi** : c'est exact le chauffage posait souci. L'ARS a suivi le dossier et insiste sur les tests à mettre en œuvre sur toute l'année sans élève. Les tests sont poursuivis en cette rentrée avec les élèves...

Carole Dubarle Meyer assure comme l'ARS que la rentrée s'est passée dans de bonnes condition sanitaires

La FSA souhaite la communication de tous les tests... Les aura-t-on ?

**Lycée Romain Roland Ivry** : Rachelle Henry

L'ARS doit finaliser

Le rectorat a transmis un questionnaire à tous les personnel ATSS. Pour les personnels enseignants ce n'est pas fini car il faut revenir 15 ans en arrière (extraction et recherche pas finalisées, compliquées). Certain enseignant.es ne sont plus dans l'académie = plus dans les bases de donnée (retraite, tel, contact...).

**Roustan :** la demande n'était pas un questionnaire mais une expertise ! LA FSA demande une **expertise**, le rectorat est hors la loi. Il doit payer une expertise... et transmettre ses résultats à la FS.

**Cherfi :** fait un retour rapide en dehors de la FS.

**Point 5 : Dispositif de recueil et traitement des VDHA (17h35) demande de reporter le point.**

**Fouret :** demande d'être associée avec les personnes de la cellule d'écoute... Afin de comprendre et d'exploiter les données brutes.

**Mme Henry :** plutôt OK

Quatre postes d'écouter.es recruté.es pour la cellule VDHA (recrutement fait demain).

**Point 6 : Questions diverses - Trois (17h40)**

**1ère Q. :** RPS /inclusion manque d'AESH. Ce point n'est pas retenu à l'ODJ or ce n'est pas parce que l'on en parle pas qu'il n'y a pas de problème.

**Cherfi :** Plutôt périmètre du CSA => poste et financier. Voir aussi la conseillère technique ASH pour trouver des solutions.

**2ème Q. :** Réponse aux demandes de protection fonctionnelle (délais)

Colibris accélère les choses. 2 mois en moyenne pour une réponse, certaines situations ne trouvent pas de réponse... Absence de réponse = refus (refaire une demande protection fonctionnelle alors). 48h ou 72h mini pour mettre en œuvre la protection fonctionnelle. Le rectorat cherche à recruter un juriste pour l'octroi des protections fonctionnelle mais peine à recruter... cela ralentit la procédure.

**OS :** Plutôt dire non que de ne rien dire... En plus si non est la réponse on peut faire un recours (délais de 2 mois de rigueur pour l'entamer) donc flou si pas de réponse à une date précise.

Le rectorat (Auverlot) s'était engagé à être au procès (partie civile) pour accompagner la collègue victime des agissements sexistes d'un de ses collègues (elle avait été filmée à son insu dans les toilettes par un collègue masculin qui y avait caché son téléphone en mode caméra dans une boîte). Le procès est en novembre 2024. les faits remontent à mai 2022.

**Cherfi :** engagement de principe, voit avec son service juridique et veille à la situations. EMS psychologue pourront faire cet accompagnement au tribunal...

**3ème Q. : Édouard Branly à Nogent Nogent**

Problème d'une CE autoritaire et managériale

Collègues en grève aujourd'hui. Olivier Lanez (Directeur Académique Adjoint des Services de l'Éducation Nationale) s'est déplacé hier, il a rencontré les équipes. Affaire suivie par DSDEN94 et des mesures seront prises...

Voilà l'article du café pédagogique. 90% des professeurs de la cité scolaire Branly de Nogent-sur-Marne sont en grève ce lundi 30 septembre, selon le décompte des enseignants grévistes qui prévoient de reconduire le mouvement ce mardi. Ils dénoncent un *“climat toxique”* dans l'établissement. Une cinquantaine d'entre eux ont tenu une AG ce matin. Les enseignants, soutenus par l'intersyndicale CGT Education, FO, SGEN-CFDT, SNES-FSU) font état d'une détérioration de la confiance entre les personnels et la direction. *“Cette confiance a été rompue par la plainte déposée par la proviseure à l'encontre de trois enseignants représentants syndicaux et élus au Conseil d'Administration. Cette plainte, sans fondement, a aussitôt été classée sans suite fin juillet, mais a profondément ébranlé les équipes et marqué une rupture irréversible dans les relations entre les personnels et cette direction. Elle a, par ailleurs, réveillé des tensions et des souffrances accumulées depuis plusieurs années dans l'établissement”*, déplorent les enseignants grévistes dans un communiqué.

Fin de l'instance à 18h10 après épuisement de l'ODJ.